



Investissements d'Avenir : Signature d'une convention cadre entre l'ANR et France Energies Marines pour le soutien à la filière

Ouessant, le 10 juillet 2015

Ce vendredi 10 juillet marque la première étape dans la participation financière de l'Etat au développement de France Energies Marines (FEM). L'Agence Nationale de la Recherche (ANR), opérateur des investissements d'avenir des Instituts pour la Transition Energétique (ITE) et FEM ont signé, en présence du Premier Ministre, une convention qui fixe les conditions de réalisation et de soutien de projets de R&D pour les trois prochaines années. Cette convention, portant sur un montant de 10M€ de cofinancement, réaffirme également l'ambition de l'Etat de positionner FEM en tant qu'institut de référence nationale des énergies marines renouvelables (EMR).

Depuis plusieurs années, FEM mène des projets de R&D dans le domaine des EMR en s'appuyant sur ses 37 membres : régions, organismes de recherche, industriels majeurs du domaine, PME innovantes et les pôles de compétitivité Mer.

La convention signée avec l'ANR va amplifier ce développement avec la mise en place d'un processus original d'appels à projets (AAP), soutenu par le Programme des Investissements d'Avenir et coordonné par l'ANR. Il va permettre de cofinancer des projets sur la base de thématiques issues de la feuille de route européenne de développement stratégique des énergies marines, adaptées par FEM aux attentes des industriels français. Dans ce cadre, FEM va gérer et mettre en place l'ensemble des projets proposés par ses membres et être ainsi le principal bénéficiaire de cet appel à projets ouvert.

Ainsi dès cette année, plus de 4M€ de cofinancement sont rendus accessibles par les Investissements d'Avenir pour ces projets. La Bretagne et les autres régions littorales membres de FEM apportent également en 2015 un complément de budget dédié à la mise place et la gestion de ce premier appel à projets.

Le Premier Ministre Manuel Valls, en signant les documents nécessaires au lancement de cet appel à projets au cours d'un déplacement à Ouessant, va ainsi concrétiser son engagement de mise en place d'un soutien de l'État pour faire de FEM le centre d'excellence national des Energies Marines Renouvelables.

Les principes de l'appel à projets

L'appel à projets lancé par l'ANR en collaboration avec FEM:

- répond aux problématiques de la filière industrielle des EMR afin d'assurer son développement. Les actions initiées doivent ainsi contribuer à la diminution des coûts de revient de l'électricité (LCOE) et à la diminution des risques liés aux projets et technologies EMR ;
- porte sur des thématiques issues d'une feuille de route européenne de développement stratégique des énergies marines – éolien offshore, hydrolien, houlomoteur et énergie thermique des mers ;
- permet le cofinancement de projets par les Investissements d'Avenir jusqu'à 50% des montants opérés ;
- est un appel d'offre ouvert à tout nouveau partenaire, invitant à rejoindre FEM ou à se coordonner avec lui.

France Energies Marines, un institut national pour le développement des Energies Marines

Basée sur le développement de compétences dans le domaine de la R&D des EMR, l'association France Energies Marines est un partenariat public-privé, fédérant les acteurs des EMR : les industriels, les bureaux d'études, les pôles de compétitivité, les établissements de recherche et les régions littorales.

En trois ans, grâce aux contributions de ses membres, FEM s'est déjà positionnée comme un acteur reconnu du domaine des EMR et a développé une vingtaine de projets de R&D sur l'éolien offshore, les hydroliennes, la houle et l'énergie thermique des mers. L'équipe a ainsi pu se développer, atteignant une quinzaine de personnes, et constituer un premier noyau de compétences et d'expertises autour des technologies des EMR : principalement l'environnement marin, l'acceptabilité sociétale, l'analyse de la ressource énergétique et son interaction avec les générateurs.

Les objectifs de France Energies Marines sont de :

- *développer une compétence scientifique reconnue, complémentaire de celle des membres, pour rester présent, actif et innovant dans les écosystèmes français et européen.*
- *lancer une dynamique de financement de projets sur des thèmes transverses structurants pour la filière, qui s'appuiera sur une ouverture à l'ensemble des acteurs français des EMR.*
- *se positionner sur les filières de R&D EMR européennes et internationales et d'améliorer ainsi la visibilité des acteurs Français à l'étranger.*

Contacts presse :

FEM : contact@france-energies-marines.org

CGI : fabrice.hermel@pm.gouv.fr

ANR : contactpresse@agencerecherche.fr